

Théories et pratiques écologiques :
de l'écologie urbaine à l'imagination environnementale

sous la direction de
Manola ANTONIOLI



PRESSES UNIVERSITAIRES DE PARIS OUEST



www.pressesparisouest.fr

2013

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE PARIS OUEST

ISBN : 978-2-84016-165-3

Sommaire

OUVERTURE

Les visions écosophiques de Félix	13
René SCHÉRER	

REGARDS CRITIQUES SUR L'ÉCOLOGIE

L'écosophie urbaine comme corythme	31
Chris YOUNÈS	

Pour une éthique géographique de la terre	39
Stefania BONFIGLIOLI	

Écumes: la science de l'espace selon Sloterdijk	53
Hervé REGNAULD	

« Du possible, sinon j'étouffe ! » L'écologie politique au temps des catastrophes	67
Hicham-Stéphane AFEISSA	

Ville, Europe, pensée écologique	79
Anne QUERRIEN	

DROIT DE LA NATURE, ÉCOLOGIE POLITIQUE ET ÉTHIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le statut juridique de la nature: entre sujet et objet de droit	99
Pauline MILON	

Écosophie, éthique de la terre et subjectivité.
Vers une éthique intégrative de la nature?121
Gérald HESS

Écologie et liberté :
apports et insuffisances de l'écologie politique137
Augustin FRAGNIÈRE

DE L'ANIMAL

Quels droits reconnaître aux animaux?157
Anne DALSUET

Le rôle critique du concept d'animal chez Deleuze et Guattari177
Alain BEAULIEU

La *constitution* de l'animal : contre la réification et l'utilitarisme195
Isabelle AUTRAN

PHILOSOPHIE ET ÉCOLOGIE

Politiques de la vie comme « bios/zoé »211
Rosi BRAIDOTTI

Eau221
John PROTEVI

Merleau-Ponty et l'écosystème du visible.
Pour une phénoménologie de l'espace topologique233
Renato BOCCALI

Esthétique industrielle *versus* théologie249
Christiane VOLLAIRE

ESTHÉTIQUE ET IMAGINATION ENVIRONNEMENTALES

Giuseppe Penone : de sève et de bronze265
Pierre STERCKX

La Méditerranée entre site, lieu et paysage271
Manola ANTONIOLI

Guattari et le bio-art. Pour un réveil des puissances de la vie285
Fabrice BOURLEZ

Entre deux histoires. Les ruines de la modernité, vestiges de l'avenir303
Émilie HACHE

Art, paradigme esthétique et écosophie317
Roberto BARBANTI, Silvia BORDINI et Lorraine VERNER

Façonner un paysage335
Francine GARNIER et Alain ENGELAERE

CONCLUSION

Pratiques écosophiques353
Manola ANTONIOLI

double. D'une part, le monisme moral sous-jacent à l'« éthique de la terre », tel que le défend Callicott, tend à ignorer le statut de la subjectivité humaine au sein des interactions écologiques de la nature. La mobilisation du concept d'écophilosophie pallie cette faille. Le sujet et sa sphère mentale deviennent un facteur essentiel de la problématique environnementale.

Mais, d'autre part, l'idée d'écophilosophie subit le choc en retour de son intrusion dans le débat théorique autour du monisme et du pluralisme en éthique de l'environnement. Car dans le triptyque exposé dans l'ouvrage *Les Trois écologies* le pôle écologique est clairement dominé par les pôles social et mental. Révisée à la lumière de l'« éthique de la terre », l'écophilosophie devient une éthique intégrative de la nature. En se sensibilisant à l'altérité de la nature, elle désanthropise l'écophilosophie guattarienne. Elle peut viser dès lors cet équilibre tant recherché mais si fragile entre l'écologique, le subjectif et le collectif.

Gérald HESS

Maître d'enseignement et de recherche
dans le groupe « Humanités environnementales »,
Institut de géographie et durabilité, université de Lausanne (Suisse).

Écologie et liberté: apports et insuffisances de l'écologie politique

Peu de courants d'idées ont posé la question de la compatibilité entre écologie et liberté avec autant d'acuité que l'écologie politique et l'écologie sociale¹. En plaçant l'être humain au centre de leurs préoccupations, en refusant de réduire la problématique écologique à une simple gestion des flux de matière et d'énergie, ces auteurs ont montré les espoirs et les risques contradictoires qui peuvent naître de l'épuisement de la planète. En montrant les liens intimes qui mettent en relation l'individu, le mode d'organisation de la société et l'environnement naturel, l'écologie politique se positionne comme une troisième voie entre un anti-naturalisme prométhéen et un naturalisme radical², tout deux facteurs de domination. Ivan Illich et André Gorz en particulier voient dans le gigantisme des outils industriels et dans la logique intrinsèque du capitalisme l'émergence d'une technocratie qui, sous les forces conjointes du productivisme et des contraintes environnementales, devient toujours plus aliénante³. À cette crainte, Murray Bookchin ajoute celle du potentiel de domination que représenterait une dérive anti-humaniste des courants

1. Dans la suite de cet article, j'entendrai par « écologie politique » les idées diffusées par des auteurs pionniers tels qu'Ivan Illich, André Gorz et Cornelius Castoriadis, auxquelles on peut ajouter l'écologie sociale de Murray Bookchin qui les rejoint par maintes positions.

2. Comme cela apparaîtra dans la suite du texte, j'entends par « anti-naturalisme » une normativité faisant abstraction des contraintes naturelles et par « naturalisme » l'inverse, à savoir une normativité totalement alignée sur ces contraintes et sur la nécessité de protéger la nature.

3. Ivan ILLICH, *Énergie et équité*, Paris, Éditions du Seuil, « Techno-critique », 1975; Ivan ILLICH, *La Convivialité*, Paris, Éditions du Seuil, « Points/Essais », 2003; André GORZ, *Écologie et politique*, Paris, Éditions du Seuil, « Points/Politique », 1978; André GORZ, *Écologie et Liberté*, Paris, Galilée, 1977.

écologistes vers un naturalisme radical dictant ses lois au devenir humain⁴. Cornélius Castoriadis se place quant à lui plus sur le terrain des idées et, rejoint en cela par Félix Guattari, insiste sur la nécessité de s'émanciper du « noyau des significations imaginaires⁵ » sous-tendu par le système capitaliste en phase d'universalisation.

Le grand mérite de l'écologie politique est d'avoir vu la première l'ambivalence du courant environnementaliste dans son rapport à la liberté et l'interdépendance des niveaux écologique et social. L'affirmation de la possibilité d'une écologie non aliénante y prend la forme d'une critique radicale du système économique et de l'approche bureaucratique de la protection de l'environnement. J'essaierai de montrer dans les pages qui suivent en quoi les risques de dérive environnementaliste sont une préoccupation commune à ces auteurs et quelles sont les conceptions de la liberté qui sous-tendent leurs analyses. Je terminerai avec une brève discussion des difficultés pratiques qui s'opposent, à mon avis, à une application concrète des modèles sociopolitiques proposés par ces théories, avant de proposer le républicanisme contemporain comme théorie susceptible de rendre possible l'idéal d'autonomie de l'écologie politique.

LES TERMES DE L'ALTERNATIVE

L'alternative posée dès 1973 par Ivan Illich est rapidement reprise par André Gorz qui introduit sa pensée en France : « Convivialité ou technofascisme⁶. » Rien n'indique *a priori* que l'écologie en tant que pur souci de l'environnement naturel ira dans le sens d'une émancipation sociale. Chez Illich c'est avant tout la perversion de l'outil⁷, son passage du statut de moyen à celui de fin autonome, qui menace l'autonomie des individus et qui, associée au surpeuplement et à la surabondance, est à l'origine des dégradations de l'environnement. Or s'il est possible de résoudre les pro-

4. Murray BOOKCHIN, *Une société à refaire. Vers une-écologie de la liberté*, Montréal, Écosociété, 2005.

5. Cornélius CASTORIADIS, Daniel COHN-BENDIT, *De l'Écologie à l'autonomie*, Paris, Éditions du Seuil, « Techno-critique », 1981.

6. André GORZ, *Écologie et Liberté*, *op. cit.*, p. 26.

7. Illich prend une définition très large de l'outil dans laquelle il englobe autant le système technique que les institutions de services de la société capitaliste telles que les transports, l'école ou la médecine.

blèmes environnementaux par une approche gestionnaire centralisée, il n'en reste pas moins que le péril en serait grand au niveau social.

Selon les partisans d'une telle solution, esprits portés à l'outillage, la conservation du milieu physique pourrait devenir le principal souci du Léviathan bureaucratique placé aux leviers qui règlent les niveaux de reproduction, de demande, de production et de consommation⁸.

Mettre fin au règne de la machine, c'est retrouver l'autonomie, seule façon de préserver en même temps l'homme et son environnement naturel. On ne peut donc résoudre les problèmes environnementaux sans d'abord libérer l'homme du monopole des systèmes techniques, sauf à accepter de tomber dans le technofascisme. Cette vision des deux voies pouvant être empruntées par le souci de préservation de l'environnement donnera lieu à une distinction définitionnelle chez André Gorz :

L'écologie, à la différence de l'*écologisme*, n'implique donc pas le rejet des solutions autoritaires, technofascistes. [...] L'*écologisme* utilise l'*écologie* comme le levier d'une critique radicale de cette société. Mais l'*écologie* peut aussi être utilisée pour l'exaltation de l'ingénierie appliquée aux systèmes vivants⁹.

Cette distinction très claire posée dès 1975 dans l'introduction d'*Écologie et politique* marque le point de départ de la conception englobante et politisée de l'écologie qui sera celle de l'écologie politique.

Chez Gorz, comme chez Illich, le péril en réalité est double. Le premier danger provient d'un système, le capitalisme industriel, pris au piège de sa logique propre de domination de l'homme et de la nature, sorte d'antinaturalisme déjà réalisé et en phase de radicalisation : « Nous avons troqué l'asservissement à la nature contre l'asservissement à une antinature plus tyrannique encore, et plus terrible¹⁰. » Le second, on l'aura compris, est celui d'une prise en compte des limites écologiques au sein même de ce système, contraignant les individus d'autant plus qu'il tente d'épargner la nature. Cette seconde alternative est la plus plausible, mais elle est aussi plus dangereuse encore que la première. André Gorz ne doute pas, en effet, de la

8. Ivan ILLICH, *La Convivialité*, *op. cit.*, p. 78-79.

9. *Ibid.*, p. 27.

10. André GORZ, *Écologie et politique*, *op. cit.*, p. 191.

capacité du capitalisme à intégrer les contraintes environnementales¹¹. On assistera alors paradoxalement au retour à un naturalisme impératif dans le sens où le donné naturel aura force de loi, loi que seul l'expert sera autorisé à interpréter. L'« expertocratie » devient une réalité à partir du moment où des normes sont présentées comme une « nécessité absolue » inférée des analyses scientifiques du milieu naturel¹².

Il est impossible de fonder la politique sur une nécessité ou sur une science sans du même coup [...] établir une « nécessaire » dictature « scientifique », également totalitaire lorsqu'elle se réclame des exigences de l'écosystème que lorsqu'elle se réclame (comme le faisait le « diamat ») des « lois du matérialisme dialectique »¹³.

Dans cette même optique, Gorz critique le désindustrialisme des écologistes radicaux et le caractère « pré-moderne » de leurs positions: « La foi matérialiste-dialectique en un sens de l'histoire fait place à la foi quasi religieuse en la bonté de la Nature et d'un ordre naturel, qu'il s'agirait de rétablir¹⁴. » Cette inquiétude était d'ailleurs déjà implicitement présente chez Illich:

Il se peut que, terrorisés par l'évidence croissante de la surpopulation, de l'amenuisement des ressources et de l'organisation insensée de la vie quotidienne, les gens remettent de leur plein gré leurs destinées entre les mains d'un Grand Frère et de ses agents anonymes. Il se peut que les technocrates soient chargés de conduire le troupeau au bord de l'abîme, c'est-à-dire de fixer des limites multidimensionnelles à la croissance, juste en deçà du seuil de l'autodestruction¹⁵.

Ce désir de trouver une voie médiane entre un anti-naturalisme aveugle à la catastrophe environnementale et un naturalisme rigoureux, se retrouve également, bien que dans des textes plus tardifs, chez Cornelius Castoriadis et Murray Bookchin. Il prend la forme chez le premier, dans le contexte d'une dénonciation de « l'imaginaire capitaliste » dominant, d'un refus de la sacralisation de la nature. « Il ne s'agit donc pas d'une défense bucolique

11. *Ibid.*, p. 9.

12. *Ibid.*, p. 43.

13. *Ibid.*, p. 54-55.

14. André GORZ, *Capitalisme, Socialisme, Écologie*, cité dans Arno MÜNSTER, *André Gorz ou le socialisme difficile*, Paris, Lignes, 2008, p. 88.

15. Ivan ILLICH, *La Convivialité*, *op. cit.*, p. 144.

de la "nature" mais d'une lutte pour la sauvegarde de l'être humain et de son habitat. » Castoriadis ajoute quelques pages plus loin: « Mais cette prise en compte doit être intégrée dans un projet politique, qui nécessairement dépassera la seule "écologie". [...] L'"écologie" peut très bien être intégrée dans une idéologie néo-fasciste¹⁶ ». L'alternative chez Bookchin est sensiblement différente puisqu'elle vise explicitement les éthiques biocentristes et la *deep ecology* qui sont elles-mêmes farouchement opposées à l'industrialisme. Toujours est-il que l'on peut y déceler la même structure de pensée, soit la conscience des risques pour la liberté humaine auxquels mène la voie du projet de maîtrise capitaliste, aussi bien qu'un retour trop marqué à un naturalisme intégral et, dans ce cas, misanthrope. Là encore, l'écologie ne peut offrir des perspectives intéressantes, à l'humain et à la nature à la fois, que pour autant qu'elle soit assortie d'une critique sociale. Elle résulte naturellement de l'impasse à laquelle mènent les deux autres voies:

Le rétrécissement des choix qui s'offrent à nous d'un côté comme de l'autre – une sorte d'écologisme impitoyablement misanthrope ou au contraire un environnementalisme écœurant – nous oblige à regarder dans une autre direction. [...] Si nous voulons réconcilier l'humanité avec la nature, nous devons prendre en considération les facteurs *sociaux* qui ont créé ces deux attitudes extrêmes [...]¹⁷.

La même année, Félix Guattari fait état, dans *Les Trois écologies*, du même souci d'élargir le champ de l'écologie aux rapports sociaux et à la subjectivité humaine, pour aboutir à une « écologie généralisée » qu'il nomme « écosophie ». La même alternative se dessine, et la même ambiguïté dans le rapport de l'homme à la nature:

Le principe particulier à l'écologie environnementale, c'est que tout y est possible, les pires catastrophes comme les évolutions en souplesse. De plus en plus les équilibres naturels incomberont aux interventions humaines. [...] À l'avenir, ce ne sera plus seulement une défense de la nature qui sera en question, mais une offensive pour réparer le poumon

16. Cornelius CASTORIADIS, *Une société à la dérive. Entretiens et débats 1974-1997*, Paris, Éditions du Seuil, « Points/Essais », 2005, p. 300 et 309.

17. Murray BOOKCHIN, *Une société à refaire...*, *op. cit.*, p. 20 et 22. Propos qu'André Gorz n'aurait sans doute pas renié. On trouve chez lui une forme d'anti-naturalisme modéré. Voir *Écologie et politique*, *op. cit.*, p. 171.

amazonien, pour faire refleurir le Sahara. La création de nouvelles espèces vivantes, végétales et animales est inéluctablement à notre horizon [...]»¹⁸.

De cette situation particulière, Guattari infère la nécessité d'une éthique écosophique et d'une « politique focalisée sur le destin de l'humanité ». Si la gestion technique de l'environnement lui paraît sans nul doute possible¹⁹, elle ne saurait être abandonnée à elle-même sans être accompagnée d'un processus de refondation éthico-politique. Mais à l'inverse, si une maîtrise de la « mécanosphère » est indispensable, la question écologique ne peut non plus être laissée entre les mains de « courants archaisant et folklorisants²⁰ ».

Le grand intérêt de l'écologie politique, dans le cadre des réflexions sur les relations de la liberté à l'écologie, est donc de montrer le danger inhérent à deux attitudes opposées : persévérer dans la voie du productivisme et du capitalisme de croissance ou au contraire reporter tout l'effort de gestion sur le souci de préservation de la nature et de ses ressources. Ces dérives sont potentiellement aussi dangereuses l'une que l'autre pour la liberté humaine si ces processus ne sont pas maîtrisés par une réflexion et une action sur l'organisation politique et économique de nos sociétés. La question centrale ici est celle de l'*imperium*, la domination des individus par l'appareil d'État, qui peut trouver sa légitimité dans une allégeance complète aux enjeux économiques autant qu'aux enjeux environnementaux. La misanthropie que Murray Bookchin condamne dans les courants biocentristes trouve donc un écho dans l'écofascisme redouté par Illich et Gorz, celui du refus de considérer l'humain comme un être libre, capable de s'émanciper par le travail et la culture. En d'autres mots, l'écofascisme et l'écologie profonde auraient en commun de refuser à l'homme son autonomie.

LIMITES ET AUTONOMIE

Toute la pensée de l'écologie politique tourne autour du concept central d'autonomie. Il est cependant difficile, au premier abord, de lui donner une définition claire et univoque, dans la mesure où chacun des auteurs cités jusqu'ici entend ces termes de manière légèrement différente. Ils se retrouvent cependant dans leur refus commun de l'opposer à la notion de

18. Félix Guattari, *Les Trois écologies*, Paris, Galilée, 1989, p. 68-69.

19. *Ibid.*, p. 17 et 68.

20. *Ibid.*, p. 48.

limite. En écologie politique, l'existence de limites est la condition de l'autonomie et non un obstacle à celle-ci. Cette affirmation est le noyau dur de leur opposition au capitalisme libéral. Car si les théoriciens de l'écologie politique ont une certaine affinité avec la conception classique de la liberté négative²¹, ils critiquent en revanche violemment l'orientation qu'elle a prise dans la société contemporaine de consommation.

La liberté négative au sens propre est une conception de la liberté comme non-limitation qui interprète toute contrainte extérieure imposée à l'action de l'individu comme une restriction de liberté. Dans la théorie libérale le concept de liberté est cependant un peu plus restrictif, puisque seules les contraintes intentionnelles d'origine humaine sont associées à une restriction de liberté (on parlera alors de non-interférence²²). La liberté est donc littéralement absence de limite, ce qui semble naturellement la rendre incompatible avec le respect des limites écologiques. Comment l'écologie politique sort-elle de cette antinomie ?

Le capitalisme de croissance – c'est le diagnostic que l'on peut lire en toile de fond dans les critiques qui lui sont adressées par l'écologie politique – tend à confondre liberté et puissance. Là où celui-ci voit dans le développement technique et économique, offrant des choix en apparence toujours plus nombreux aux individus, un facteur d'émancipation, l'écologie politique y voit un facteur d'aliénation. La logique de l'outil ou de l'économie capitaliste, l'organisation du travail, l'abondance énergétique ou la société de consommation, bien loin de libérer l'individu, le contraignent à des modes de fonctionnement prédéfinis qui lui ôtent toute capacité de choix. Cette critique d'inspiration marxiste plaide en faveur d'une liberté réelle. Pas de liberté possible – fût-elle formellement inscrite dans la loi – sans changement en profondeur de la logique économique des sociétés occidentales. Cette critique du productivisme et de ses avatars (le gigantisme des outils, la rationalisation des procès, la surconsommation, la publicité, etc.) est la clé qui permet de comprendre comment, en partant d'une conception négative de la liberté, ces auteurs parviennent à ne voir aucune contradiction entre la nécessité de reconnaître des limites et

21. Romain FELLI, *Les Deux âmes de l'écologie : une critique du développement durable*, Paris, L'Harmattan, « Biologie, Écologie, Agronomie », 2008, p. 31 : « En premier lieu, l'autonomie individuelle [est] la capacité à définir et à accomplir par soi-même, sans interférence extérieure, les actions souhaitables. »

22. Isaiah BERLIN, *Four Essays on Liberty*, Oxford, Oxford University Press, 1969.

l'émancipation sociale. Toute la question est donc de savoir à quoi il faut imposer des limites et qui en décide.

Parler de limites dans le contexte actuel des sciences de l'environnement revient généralement à parler des limites de la capacité de charge des écosystèmes ou de limites à l'exploitation des ressources naturelles. Or si ces aspects sont également présents chez les auteurs envisagés, ils ne sont en général pas la fonction première de la limite. Celle-ci fait en général plus directement référence au problème de l'autonomie. Chez Ivan Illich par exemple, les techniques et la maîtrise de l'énergie, passé un certain seuil, dictent leurs conditions à l'utilisateur. Elles deviennent donc aliénantes. En franchissant ces seuils, de la « convivialité » on passe au « monopole radical » synonyme d'hétéronomie : « Il y a monopole radical lorsque l'outil programmé évince le pouvoir-faire de l'individu. Cette domination de l'outil instaure la consommation obligatoire et dès lors restreint l'autonomie de la personne²³. » L'outil convivial en revanche « est celui qui me laisse la plus grande latitude et le plus grand pouvoir de modifier le monde au gré de mon intention²⁴ ». Pour permettre à l'autonomie d'atteindre un niveau maximal au sein de la société, il sera donc nécessaire de limiter le développement des outils juste en deçà du seuil qui marque le passage de la convivialité au monopole radical. La fonction première de la limite est donc de permettre un niveau choisi d'autonomie, ce qui permet dans le même temps, comme une sorte de co-bénéfice, de résoudre le problème de la finitude des ressources²⁵.

Une structure semblable s'observe chez André Gorz, mais avec une attention accrue portée au monde du travail. Fidèle à la conception marxienne du travail comme sphère de la nécessité, Gorz voit la première cause d'émancipation des individus dans la diminution du temps de travail : « le travailleur ayant été privé de toute possibilité de choisir le but et la nature de son travail salarié, la sphère de la liberté devient celle du non-travail²⁶ ». Or la diminution du temps de travail grâce à des gains de productivité est rendue impossible par la perte définitive de la « norme du suffisant » qui était ancrée dans les cultures précapitalistes. Cette norme du suffisant est le point d'équilibre

23. Ivan ILLICH, *La Convivialité*, op. cit., p. 82.

24. *Ibid.*, p. 44.

25. *Ibid.*, p. 117.

26. André GORZ, *Écologie et Liberté*, op. cit., p. 74.

entre l'effort productif qu'une société souhaite déployer et les besoins ou désirs qu'elle souhaite satisfaire. Cette norme a été brisée par le capitalisme dont la logique propre requiert une production indéfinie d'objets nouveaux créant des désirs nouveaux, soit le « gaspillage maximum²⁷ ». Le résultat de ce changement, outre un assujettissement des individus au procès de production et de consommation, est une explosion des échanges avec la nature. Mais comme, nous dit Gorz, il n'existe plus de norme du suffisant implicite communément acceptée, celle-ci doit être politiquement instituée. C'est « la seule voie non autoritaire, démocratique vers une civilisation industrielle éco-compatible²⁸ ». Ici encore c'est l'émancipation qui constitue la fin première, mais les solutions qu'elle appelle permettent dans le même élan de répondre au défi écologique qui de toute façon devra être résolu d'une manière ou d'une autre. L'écologie politique fait ainsi du « nécessaire », selon la belle formulation de Gorz, le levier du « souhaitable²⁹ ».

On retrouve également chez Murray Bookchin cette même idée d'aliénation de l'individu par les structures de la société contemporaine, en l'occurrence les mécanismes de marché³⁰. Chez Illich comme chez Gorz, et dans une moindre mesure chez Bookchin, la limitation des facteurs de dégradation environnementale est également une limitation des facteurs d'aliénation. Cette limitation n'est donc de ce fait pas contraire à la liberté, comme une interprétation un peu rapide de la liberté négative pourrait le faire croire.

Reste la question de savoir qui peut choisir ces limites et les fixer. Nous touchons ici à une signification sensiblement différente de l'autonomie, plus proche de son sens d'origine. Est autonome celui qui choisit lui-même ses normes et ses lois. Elle est en ce sens le contraire de l'hétéronomie. Ce n'est plus la liberté de l'action qui est visée, mais bien la liberté de l'agent, individuel ou collectif, de choisir ce qu'il valorise. Cette question est au centre de la réflexion politique de Cornélius Castoriadis. Pour lui l'individu autonome est celui qui est maître de lui-même, celui dont les actions ne sont pas déterminées par un autre, y compris son propre inconscient³¹.

27. André GORZ, *Ecologica*, Paris, Galilée, 2008, p. 62.

28. *Ibid.*, p. 67 et 65.

29. *Ibid.*, p. 68.

30. Murray BOOKCHIN, *Une société à refaire...*, op. cit., p. 174-175.

31. Cornélius CASTORIADIS, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du Seuil, « Points/Essais », 1975, p. 150-158.

C'est en somme un état de « maîtrise de soi » que l'on peut rapprocher de ce qu'Isaiah Berlin avait nommé liberté positive³². Au niveau collectif cependant, il en va quelque peu différemment. Une société est autonome lorsqu'elle a conscience d'être elle-même à l'origine de son institution. Il s'agit d'une capacité réflexive qui permet de mettre en question en permanence les lois et les significations qui sont à son fondement. Cette approche est diamétralement opposée à l'hétéronomie qui fait dériver les lois d'un principe transcendant, loi divine ou, en l'occurrence, loi naturelle³³.

Dans cette conception de l'autonomie l'existence de limites est compatible avec la liberté, pour autant qu'elles soient issues d'un processus d'« autolimitation ». Par définition, une limite librement choisie et voulue ne peut être contraire à l'autonomie, puisque celle-ci consiste à pouvoir choisir soi-même ses normes. Mais bien plus que d'être simplement compatible avec l'autonomie, l'autolimitation en est une condition nécessaire, puisqu'elle est indispensable à la vie en société.

Cette autolimitation connaît deux versants :

la limitation par la société de ce qu'elle considère comme les souhaits, tendances, actes, etc. inacceptables de telle ou telle partie de ses membres ; mais aussi auto-limitation de la société elle-même dans la réglementation, la régulation, la législation qu'elle exerce sur ses membres³⁴.

L'autolimitation est donc une notion politique qui vise à éviter la domination d'individus par d'autres mais également la domination des individus par le collectif. Cette liberté comme « non-domination » n'est pas sans rappeler les théories de la liberté politiques issues du courant républicain auquel je reviendrai en conclusion. Dans sa composante écologique, cette autolimitation concerne avant tout l'expansion du savoir et des techniques, ces derniers ayant prouvé le potentiel destructeur dont ils sont porteurs. Cela nécessite un recours à la *phronèsis*, la prudence aristotélicienne, puisque les limites à ne pas franchir ne peuvent être connues à l'avance : « L'autonomie – la vraie liberté – est l'autolimitation nécessaire non seulement dans les

32. Isaiah BERLIN, *Four Essays on Liberty*, op. cit. ; Romain FELLI, *Les Deux âmes de l'écologie*, op. cit., p. 32.

33. Cornelius CASTORIADIS, « Les significations imaginaires », in *Une société à la dérive...*, op. cit., p. 86-120.

34. Cornelius CASTORIADIS, Daniel COHN-BENDIT, *De l'écologie à l'autonomie*, op. cit., p. 48.

règles de conduite intrasociale, mais dans les règles que nous adoptons dans notre conduite à l'égard de l'environnement³⁵. »

La nécessité conjointe d'éviter la domination des citoyens par l'hétérorégulation et de poser malgré tout des limites aux agissements de la collectivité conduit au refus catégorique de l'expertocratie. Le choix de nouvelles normes écologiques doit être inséré dans un projet politique et démocratique radical, à travers « des processus de réflexion et de délibération le plus large possible, où participent les citoyens dans leur totalité³⁶ ». Cette peur de l'hétérorégulation est bien sûr largement partagée par Ivan Illich et André Gorz et se traduit par une méfiance de l'écologie politique en général envers l'État et la professionnalisation de la politique³⁷. Leur préférence va à l'auto-gestion et à une société décentralisée, non hiérarchisée, ainsi qu'à la démocratie directe et participative³⁸. Illich insiste également sur la nécessité d'une réappropriation du droit, jusqu'ici confisqué aux citoyens par une classe d'experts³⁹. Chez Bookchin, c'est le municipalisme libertaire, ensemble de communautés unies en confédération, qui doit permettre à tous de participer à la chose publique, en réactivant les idéaux antiques de la démocratie civique⁴⁰. On trouve donc chez les auteurs de l'écologie politique et sociale une importance fondamentale accordée à la participation citoyenne, qui doit être l'antidote à l'expertocratie. Ce souci de l'inclusion de tous les citoyens dans les décisions politiques, sous la forme de l'autorégulation, renvoie à une forme ancienne de la liberté comme « participation », elle aussi issue des courants républicains de l'antiquité et de la Renaissance.

On trouve donc chez les auteurs fondateurs de l'écologie politique une conception multiple de l'autonomie qui correspond à au moins trois acceptions différentes de la liberté : la liberté négative, la non-domination et la liberté comme participation aux décisions politiques. Il ne faut y voir

35. Cornelius CASTORIADIS, « La force révolutionnaire de l'écologie », in *Une société à la dérive...*, op. cit., p. 314.

36. Cornelius CASTORIADIS, « L'écologie contre les marchands », in *Une société à la dérive...*, op. cit., p. 301.

37. Voir à ce propos Romain FELLI, *Les Deux âmes de l'écologie*, op. cit., p. 65-73.

38. Voir notamment André GORZ, *Écologie et politique*, op. cit., p. 239 et Cornelius CASTORIADIS, « Le projet d'autonomie n'est pas une utopie », in *Une société à la dérive...*, op. cit., p. 25, ainsi que ARNO MÜNSTER, *André Gorz ou le socialisme difficile*, op. cit.

39. Ivan ILLICH, *La Convivialité*, op. cit., p. 141-142.

40. Murray BOOKCHIN, *Une société à refaire...*, op. cit., p. 263 et suiv.

aucun manque de cohérence mais bien plutôt le signe du caractère multidimensionnel de la liberté. Il y a même derrière ces trois modalités d'expression de l'autonomie plus d'unité qu'il n'y paraît, en ce qu'elles participent du même refus d'assimiler la liberté à la puissance. En écologie politique la recherche illimitée de la puissance par une consommation croissante d'énergie et par l'abondance économique ou matérielle ne saurait être un projet émancipateur. C'est même tout le contraire. Le ressort intime de leur approche de la décroissance, à cet égard, est bien une réflexion sur la liberté et le rejet de l'imaginaire productiviste en la matière. Pour tous, c'est dans un refus conjoint du capitalisme de croissance et du socialisme industriel qu'il s'incarne⁴¹. Chez Illich cette absence de lien entre puissance et liberté se fait même explicite : « Ainsi le bien-être d'une société devrait se mesurer au nombre de tels esclaves [énergétiques] que chaque citoyen sait commander. [...] Moi, je me demande si des hommes libres ont vraiment besoin de tels esclaves⁴² ».

La vision de l'homme libre implicitement présente dans les textes fondateurs de l'écologie politique est donc celle d'un individu maître de son destin, au sens où il n'est pas soumis à la domination de ses concitoyens ni à celle de la collectivité dans son ensemble. La participation politique peut être comprise comme une composante de cette non-domination. Cet individu autonome jouit d'autre part d'une certaine dose de liberté négative, dans la mesure où les systèmes sociaux, techniques ou économiques qui l'entourent ne doivent pas venir interférer dans l'action qu'il aura librement choisie. Il s'agit donc de liberté réelle mais dépouillée du fantasme de la puissance.

APPORTS ET INSUFFISANCES FACE AUX PROBLÈMES CONTEMPORAINS

Le grand apport de l'écologie politique est cet éclairage particulier qu'elle apporte sur les relations entre production, puissance et liberté d'un côté et entre écologie et liberté de l'autre. Ces deux « volets » de la critique sont

41. Raymond Aron, pourtant libéral convaincu, avait déjà fait remarquer, en 1965, dans son *Essai sur les libertés*, que capitalisme et socialisme d'État participaient tout deux du même « orgueil prométhéen ». Il y avait également diagnostiqué le glissement du concept de liberté à celui de puissance.

42. Ivan ILLICH, *Énergie et équité*, op. cit., p. 10. Sur la même question voir aussi André GORZ, *Ecologica*, op. cit., p. 100 et Arno MÜNSTER, *André Gorz ou le socialisme difficile*, op. cit., p. 36.

bien sûr intimement liés puisque c'est *a priori* la recherche ininterrompue de l'abondance matérielle et de la puissance qui met l'environnement sous forte contrainte. Tout en reconnaissant la lucidité de leurs analyses – si certaines paraissent datées, comme la charge d'Ivan Illich contre l'école, d'autres semblent étonnamment contemporaines, comme toutes les questions touchant à la décroissance – il est toutefois permis de s'interroger sur la pertinence de certaines affirmations et des solutions envisagées.

La crainte de « l'expertocratie » en premier lieu, si elle est justifiée dans la mesure où l'on ne peut pas exclure une réponse technocratique à la crise environnementale dans l'urgence, ne devrait pas se muer en crainte de « l'expert ». Le savoir spécialisé, pour Illich par exemple,

érode la confiance traditionnelle dans la véracité du témoin et vide de leur sens les principales manières dont les hommes peuvent échanger leurs propres certitudes. [...] Nourries du mythe de la science, la société abandonne même aux experts le soin de fixer les limites de la croissance⁴³.

Cette dernière remarque est sans doute adressée au rapport au Club de Rome *The limits to Growth*, publié une année avant *La Convivialité* et pris ici pour le parangon de la technocratie. Cela appelle un certain nombre de commentaires. Il paraît nécessaire de faire, pour commencer, une différence entre ce qui relève du diagnostic, comme c'est clairement le cas du rapport au Club de Rome, et ce qui relève des solutions. Les deux sont évidemment liés dans la mesure où un diagnostic alarmiste et impératif contient implicitement une certaine dose de normativité. Mais rien n'empêche alors d'engager un débat démocratique sur les réponses à apporter (ou à ne pas apporter) au problème, en accord avec l'idée d'Illich que « l'expert ne pourra jamais dire où se situe le seuil de la tolérance humaine⁴⁴ ».

En ce qui concerne le diagnostic ou, autrement dit, la « science éclairante », par opposition à la science « agissante⁴⁵ », il est difficile d'imaginer comment il serait possible de se passer d'une quelconque forme d'expertise en ce qui concerne des dossiers aussi complexes que le changement cli-

43. Ivan ILLICH, *La Convivialité*, op. cit., p. 127. Voir aussi André GORZ, *Écologie et politique*, op. cit., p. 87 et suiv.

44. *Ibid.*

45. Voir Dominique BOURG, Kerry WHITESIDE, *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique*, Paris, Éditions du Seuil, « La République des idées », 2010, en particulier le chapitre 4.

matique, l'érosion de la biodiversité ou divers types de pollution chimique de la chaîne alimentaire. Ces phénomènes étant inaccessibles aux sens, la médiation scientifique est indispensable à leur détection. On voit mal quel pourrait être l'apport des « certitudes propres » de tout un chacun (selon le mot d'Illich) en matière de réponse du système climatique à l'augmentation de la concentration en CO₂ dans l'atmosphère ou concernant les échanges de flux de matière dans une société complexe. Ce point de vue ne doit pas être confondu avec une supposée confiance aveugle en la toute puissance de la science, l'expertise n'étant pas du tout contradictoire avec l'existence d'incertitudes ni avec l'ignorance de phénomènes déjà en action. Les risques de dérive technocratique se situent donc plutôt du côté des solutions envisagées pour répondre aux problèmes environnementaux et il est à cet égard indispensable de favoriser le débat public et la mise en place de structures de « médiation entre l'état des connaissances environnementales et la prise de décision publique⁴⁶ ». Mais rejeter l'idée d'expertise, eu égard au fonctionnement actuel de la société, reviendrait tout bonnement à ôter sa canne à un aveugle. L'utilisation de la science à des fins exploratoires ou de prévention semble d'ailleurs acceptée par Castoriadis, même si la réponse aux problèmes environnementaux, précise-t-il, ne peut être *in fine* que politique⁴⁷.

La question de la forme qu'une nouvelle société libre et écologique devrait adopter se pose également. Le problème est si vaste qu'il ne peut être ici qu'effleuré, mais quelques questions s'imposent immédiatement. Peut-on vraiment tenir pour acquis qu'un éco-socialisme, tel que la plupart des auteurs de l'écologie politique l'appellent de leurs vœux, résolve la question environnementale sans recourir à une régulation centralisée⁴⁸? D'autre part, la transition des sociétés actuelles, hautement structurées, vers des sociétés non hiérarchiques, décentralisées et non productivistes peut-elle se faire sans elle-même mettre en danger l'autonomie des individus? Au sujet de « l'éco-socialisme auto-gestionnaire » de Gorz ou du « municipalisme libertaire » de Bookchin, il convient de faire la part de l'utopie, en

46. *Ibid.*, p. 89. Bourg et Whiteside proposent entre autre la création d'un nouveau sénat en charge des enjeux de long terme, composé de personnes qualifiées en matière de questions environnementales et de « citoyens ordinaires ».

47. Cornelius CASTORIADIS, « La force révolutionnaire de l'écologie », in *Une société à la dérive...*, *op. cit.*, p. 304.

48. Voir à ce propos, Val PLUMWOOD, *Environmental Culture. The ecological crisis of reason*, New York, Routledge, 2002, p. 74-80.

tant qu'outil heuristique, et la part du réalisme. On trouvera d'ailleurs chez les différents auteurs des propositions variées assez différentes les unes des autres. Si l'idée d'une société organisée en fédération de communes pratiquement autarciques est chère à Bookchin et le modèle de l'économie traditionnelle important aux yeux d'Illich, il en va différemment pour Gorz et Castoriadis qui ne nient nullement la nécessité d'une coordination centrale de la production. Ainsi peut-on lire dans *Écologie et politique* qu'il « ne s'agit pas de revenir à l'agriculture de subsistance ni à l'autarcie des communes; mais de rétablir un équilibre entre production institutionnelle et autonomie des communautés de base⁴⁹ ». Gorz accepte l'idée d'un État régulateur, pour autant que sa seule fonction soit de gérer la sphère de la nécessité, c'est-à-dire la production du minimum vital. Le socialisme écologique pour Gorz, c'est avant tout subordonner la rationalité économique à une rationalité écologique et sociale⁵⁰.

Il reste cependant que le passage à la collectivisation et à l'autogestion de la production semble devoir prendre, en partant de la situation actuelle et par la voie du réformisme, un temps considérable qui est assez peu en phase avec le niveau de dégradation de l'environnement. Rien n'indique d'autre part qu'une sortie du productivisme permette de se passer de régulation écologique. Certainement les flux de matière et d'énergie s'en verraient fortement réduits et cela ne peut aller que dans le sens d'un soulagement de la biosphère. Mais sur une Terre peuplée de bientôt 9 milliards d'habitants comment connaître la quantité de ressource disponible pour chacun sans organe régulateur? En quoi la spontanéité de l'autogestion est-elle plus à même de gérer durablement les ressources locales qu'une organisation plus hiérarchisée? Et si l'on accepte, comme Gorz, l'idée d'un État exclusivement dévolu à la régulation de la sphère de la nécessité, en quoi les risques de dérive technocratique sont-ils inférieurs? Qui, en d'autres termes, doit décider de ce que sont les besoins de base? Les peuples certes, mais comment?

La puissance critique de l'écologie politique, mais aussi parfois ses insuffisances à la lumière des enjeux environnementaux du début du xx^e siècle, montre la nécessité d'une réflexion nouvelle sur l'articulation entre le savoir scientifique et la décision politique, entre la collectivité et l'individu,

49. André GORZ, *Écologie et politique*, *op. cit.*, p. 103. Voir aussi *Ecologica*, *op. cit.*, p. 104-105.

50. André GORZ, *Capitalisme, Socialisme, Écologie*, *op. cit.*, p. 91 et suiv.

entre normativité et liberté. Or d'autres courants théoriques que le socialisme sont susceptibles d'apporter des éléments de réponse aux interrogations ouvertes par l'écologie politique. Les théories néo-républicaines de la liberté par exemple présentent un certain nombre de traits en commun avec l'approche de la liberté qui sous-tend l'écologie politique et pourraient constituer une voie médiane intéressante⁵¹. Ce courant affiche le même souci d'autonomie des individus, comprise comme non-domination, sans toutefois partager les réserves de l'écologie politique quant au rôle de l'État dans la gestion des questions d'intérêt général.

Par des voies et des mécanismes institutionnels différents, le républicanisme contemporain valorise des fonctionnements sociopolitiques similaires à ceux défendus par les auteurs étudiés dans cet article, notamment en termes d'autolimitation. Ainsi par exemple peut-on lire dans le livre de Philip Pettit, le plus représentatif à ce jour du courant néo-républicain :

Les républicains considéreront avec un certain optimisme l'hypothèse selon laquelle l'État serait en mesure de réduire les effets dominateurs du *dominium* privé, mais ils demeureront avertis du danger qu'il y aurait à accorder à l'État le genre de latitude qui aboutirait à une forme de domination par un *imperium* public⁵².

propos très proches des deux versants de l'autolimitation considérés par Castoriadis⁵³. Pour arriver à un tel résultat politique, Philip Pettit propose non un retour à la démocratie directe – celle-ci implique de trop grands risques de tyrannie de la majorité – mais de démultiplier les voies de recours contre une décision ou une loi jugée injuste par une minorité. Il en appelle à une démocratie de la contestation, et non plus du consentement. Une autre caractéristique du républicanisme est un retour en force de l'intérêt général et une opposition à la vision libérale d'une émergence du bien commun par l'agrégation des intérêts privés. Tout en gardant une vision pluraliste de la vie en société (chacun doit pouvoir choisir le mode de vie qu'il valorise), il accepte cependant une distinction forte entre désirs légitimes et désirs illé-

51. Voir à ce propos, Jean-Fabien SPITZ, « Le républicanisme, une troisième voie entre libéralisme et communautarisme? », in *Le Banquet*, n° 7, 1995/2.

52. Philip PETTIT, *Républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris, Gallimard, 2004, p. 197.

53. Voir note 33.

gitimes. Cette distinction découle directement de la définition républicaine de la liberté :

La conception républicaine affirme que la liberté implique, comme l'une de ses composantes définitionnelles, une réflexion sur la qualité des désirs qui nous animent ; la liberté de l'homme ne réside certainement pas dans la capacité de satisfaire n'importe quel désir, quel qu'il soit, mais dans la capacité à satisfaire tous les désirs auxquels les autres n'émettent pas d'objection de principe [...] ⁵⁴.

Une telle déclaration n'aurait sans doute pas été reniée par les fondateurs de l'écologie politique et sociale dans la mesure où elle pointe directement la nécessité d'une autolimitation. Le refus d'une telle distinction entre les désirs par le libéralisme peut par ailleurs expliquer en quoi celui-ci est inapte à prendre en compte sérieusement les problèmes environnementaux. Dernier point enfin, le républicanisme accorde également une place à la liberté réelle, mais celle-ci reste subordonnée à l'exigence de non-domination. La liberté républicaine n'est donc pas purement formelle, comme le serait celle d'un individu libre ne disposant d'aucun moyen d'utiliser cette liberté, mais vise à donner aux citoyens une capacité d'action aussi vaste que possible, dans certaines limites.

Les œuvres pionnières d'Ivan Illich, André Gorz, Cornélius Castoriadis et Murray Bookchin ont ouvert le champ de la réflexion sur les relations entre liberté et écologie et constituent une première mise en garde contre les dérives possibles de la gestion environnementale. La plupart de leurs critiques à l'égard du capitalisme libéral (et a fortiori néolibéral) gardent aujourd'hui encore toute leur pertinence. Elles proposent une vision de l'autonomie comme liberté réelle de l'individu, c'est-à-dire absence de contrainte liée au système socio-économique, et comme absence de domination de la part du pouvoir étatique et administratif. Il en ressort cependant une méfiance peut-être excessive pour l'expertise et la régulation. Le républicanisme à cet égard semble d'autant plus intéressant qu'il fait de l'absence de domination le point central de sa politique, sans pour autant condamner d'office l'encadrement par l'État de certains fonctionnements socio-économiques. Un tel encadrement semble d'ailleurs inévitable

54. Jean-Fabien SPITZ, *La Liberté politique. Essai de généalogie conceptuelle*, Paris, PUF, « Léviathan », 1995, p. 185.

compte tenu des caractéristiques des problèmes environnementaux actuels. Poursuivre les réflexions ouvertes par l'écologie politique en s'interrogeant sur la prise en compte des enjeux environnementaux par le renouveau de la tradition républicaine pourrait bien être une voie prometteuse.

Augustin FRAGNIÈRE

Assistant-doctorant dans le groupe « Humanités environnementales »,
Institut de géographie et durabilité, université de Lausanne (Suisse).

De l'animal